



Meilleurs Vœux 2025

Chères Consœurs, chers Confrères,

L'ensemble du Conseil Interrégional d'Ile de France et Outre-Mer se joint à moi pour vous adresser nos vœux confraternels les plus chaleureux et une excellente année professionnelle à venir.

L'année 2024 fut riche sur bien des plans. En complément de la prescription initiale des orthèses plantaires et de la gradation du risque podologique pour les patients diabétiques, la prise en charge des verrues, nous pouvons désormais prescrire les CHUP et CHUT ouvrant droit au remboursement pour nos patients. Plus que jamais le pédicure-podologue s'affirme comme "le spécialiste" du pied !

Les élections ordinaires de mai ont vu l'arrivée de nouveaux élus qui se sont impliqués activement dans les commissions et je les en remercie vivement car il y a... beaucoup de travail ! Juste quelques chiffres pour vous donner une idée : 470 contrats, 33 conciliations, 111 inscriptions ont été traités.

J'en profite pour saluer également le travail de nos secrétaires administratives pour leur gestion efficace de tous ces dossiers.

Enfin les visites confraternelles se poursuivent et nous nous félicitons de l'accueil reçu, des échanges bienveillants et surtout du constat que la très grande majorité des cabinets répondent aux normes d'exercice.

Maintenant place à 2025 !

Meilleurs vœux

Bien confraternellement

Guillaume Lanuza

Président

1 Éditorial

2 **Bilan 2023 / Budget prévisionnel 2025 / Prise en charge des prescriptions de CHUP et CHUT**

3 **Les visites confraternelles**

4 **Santé mentale des pédicures-podologues : un enjeu essentiel pour prendre soin des autres**

6 **Mouvements du tableau**



CONSEIL INTERRÉGIONAL DE L'ORDRE
DES PÉDIÇURES-PODOLOGUES
ÎLE-DE-FRANCE & OUTRE-MER

Secrétariat du CIROPP
IDF & OUTRE-MER
66 rue Cantagrel 75013 PARIS
Tél : 01.44.38.55.90
Mail : contact@iledefrance-outremer.ciropp.fr

Permanences

Lundi au vendredi

8h > 13h

14h > 17h

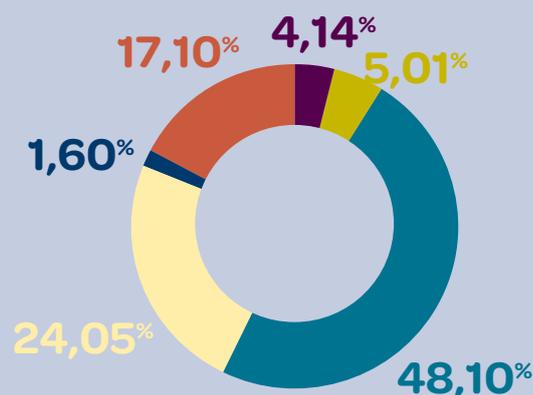
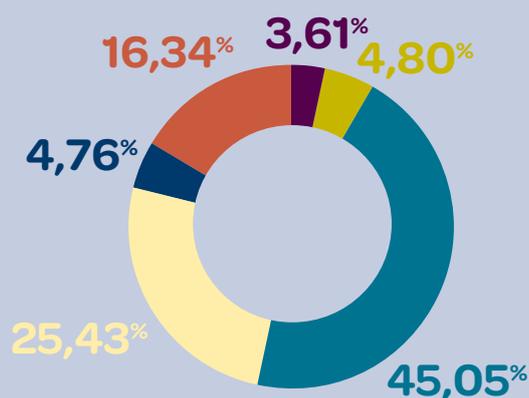
Éditeur :
CIROPP IDF & OUTRE-MER
Directeur de la publication :
Guillaume LANUZA
Rédacteurs :
Guillaume LANUZA,
Alexandra GREGOIRE et
Gabriel HOCQUEMILLER
Dépôt légal : Janvier 2025
ISSN 1959-0644

Budget 2023 EN EUROS

FRAIS POSTAUX ET TÉLÉCOMMUNICATION	13 360
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	17 738
SALAIRES ET CHARGES	166 559
INDEMNITÉS	94 039
DÉPLACEMENTS ET RÉCEPTIONS	17 607
LOYERS ET CHARGES	60 421
TOTAL	369 724

Budget prévisionnel 2025 EN EUROS

FRAIS POSTAUX ET TÉLÉCOMMUNICATION	15 500
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	18 750
SALAIRES ET CHARGES	180 000
INDEMNITÉS	90 000
DÉPLACEMENTS ET RÉCEPTIONS	6 000
LOYERS ET CHARGES	64 000
TOTAL	374 000



PRISE EN CHARGE DES PRESCRIPTIONS DE CHUP ET CHUT

INFORMATION IMPORTANTE !

Depuis le 1^{er} juillet 2024 les prescriptions de chaussures thérapeutiques (CHUP et CHUT) par les pédicures-podologues seront effectives et feront l'objet d'un remboursement.

Depuis le 1er juillet 2024, les prescriptions de chaussures thérapeutiques (CHUT et CHUP) par les pédicures-podologues seront effectives et feront l'objet d'un remboursement. Cette prise en charge se fait selon les conditions définies par le décret n°2020-475 du 24 avril 2020 des prescriptions de chaussures thérapeutiques de série (alinéa 8 du R.4322-1 du code de la santé publique).

Une fiche pratique et un modèle de prescription pour la délivrance d'une CHT ou d'une CHUP sont disponibles sur le site Internet de l'Ordre via le lien suivant :

[https://www.onpp.fr/communication/publications/livrets-et-fiches-pratiques/les-fiches-pratiques/la-prescription-de-chaussures-therapeutiques-\(chut-et-chup\).html](https://www.onpp.fr/communication/publications/livrets-et-fiches-pratiques/les-fiches-pratiques/la-prescription-de-chaussures-therapeutiques-(chut-et-chup).html)



LES VISITES CONFRATERNELLES

L'Ordre des pédicures-podologues d'Île-de-France et d'outre-mer a pour mission principale de veiller à l'intégrité, à la compétence et à la déontologie de ses membres, tout en promouvant la santé publique et la qualité des soins prodigués.

Dans un contexte où les plaintes des patients sont en augmentation et où la diversité des installations des cabinets peut varier considérablement, les visites confraternelles revêtent une importance accrue.

En effet, certains praticiens reçoivent leurs patients dans des conditions moins recommandables, tandis que d'autres investissent pleinement pour offrir des services dans des conditions optimales. Dans ce cadre, l'utilisation de moyens tels que l'autoclave, qui permet de garantir une stérilisation efficace des instruments, revêt une importance particulière pour assurer la sécurité et la confiance des patients.

Les visites confraternelles, basées sur la bienveillance et l'accompagnement, visent à soutenir les praticiens quelle que soit la diversité des situations rencontrées. Les conseillers ordinaires régionaux se positionnent comme des partenaires pour les professionnels, les aidant à identifier les besoins d'amélioration et à mettre en place des actions concrètes pour garantir des soins de qualité.

Cette approche collaborative vise également à sensibiliser sur l'importance des conditions d'exercice et de la conformité aux normes professionnelles pour la sécurité et le bien-être des patients. Les cabinets visités reçoivent ainsi des conseils personnalisés pour optimiser leurs pratiques et veiller au respect des standards requis.

En cultivant la confraternité et en encourageant une culture d'excellence, l'Ordre des pédicures-podologues s'engage à accompagner ses membres vers une pratique toujours plus attentive et professionnelle, tout en assurant la protection des intérêts des patients et la pérennité de la profession.

En tant que pédicure-podologue soucieux de l'excellence de vos pratiques professionnelles et de la qualité des services que vous offrez à vos patients, nous vous proposons de saisir l'opportunité de participer à ces visites confraternelles en nous écrivant par mail à l'adresse : contact@iledefrance-outremer.ciropp.fr en indiquant « visite confraternelle » en objet.

En ouvrant les portes de votre cabinet à vos pairs et en bénéficiant de leurs retours constructifs, vous nourrirez votre expertise, renforcerez votre engagement envers la sécurité et le bien-être des personnes que vous prenez en charge, et contribuerez à l'amélioration continue de la profession dans son ensemble. Votre participation active à ces échanges bienveillants et éclairés est un acte concret en faveur de l'excellence des soins prodigués et de la consolidation des pratiques professionnelles éthiques. En vous portant volontaire pour ces visites, vous affirmez votre engagement à offrir des prestations de qualité, et vous participez à l'essor collectif de la pédicurie-podologie, tout en renforçant les liens de confraternité au sein de la profession. N'hésitez pas à vous engager dans cette démarche enrichissante et valorisante pour votre pratique et pour la communauté des pédicures-podologues.



Santé mentale des pédicures-podologues : un enjeu essentiel pour prendre soin des autres

Les professionnels de santé, dont les pédicures-podologues, sont exposés à des pressions quotidiennes importantes : charge de travail, attentes des patients, gestion administrative et peuvent parfois ressentir un sentiment d'isolement. Ces défis peuvent avoir un impact profond sur leur santé mentale. Il est temps de briser le silence et d'agir pour préserver l'équilibre psychologique des soignants.

Un état des lieux préoccupant

Plusieurs études montrent que les professionnels de santé sont particulièrement vulnérables aux troubles de santé mentale.

• **Burn-out** :

Selon des enquêtes récentes, 40 à 60 % des professionnels de santé rapportent des symptômes d'épuisement professionnel.

• **Anxiété et dépression** : L'exposition prolongée au stress et à des situations émotionnellement difficiles augmente le risque de développer ces troubles.

• **Isolement** : Les pédicures-podologues, souvent en exercice libéral, peuvent souffrir d'un manque de soutien professionnel et d'interactions sociales.

Ces réalités soulignent la nécessité d'une vigilance accrue sur la santé mentale après des professionnels de santé dont le pédicure podologue.

Les premiers signes d'alerte à ne pas négliger

Prendre soin des patients peut amener à ignorer ses propres besoins. Pourtant, certains signes doivent alerter :

• **Fatigue chronique** : Sensation de ne jamais se reposer, même après une nuit complète.

• **Perte de motivation** : Une baisse d'intérêt pour son travail ou une difficulté à ressentir de la satisfaction.

• **Irritabilité** : Réactions disproportionnées face à des situations banales.

• **Troubles physiques** : Maux de dos, migraines, troubles du sommeil souvent liés à un stress accumulé.

• **Isolement croissant** : Éviter les interactions sociales ou négliger les échanges avec les collègues.

Reconnaître ces signaux est la première étape pour agir.

Lorsqu'un trouble de santé mentale s'installe, il est essentiel d'agir rapidement pour éviter l'aggravation. Voici quelques pistes pour retrouver un équilibre.

1. En parler

Briser le silence est une étape cruciale. Confiez vos difficultés à un proche, un collègue de confiance ou un professionnel de santé.

2. Consulter un professionnel

Faire appel à un psychologue ou un psychiatre peut offrir un espace neutre pour comprendre et traiter les causes du mal-être. Des séances régulières peuvent aider à retrouver des ressources internes.

3. Réorganiser son activité

- Adoptez une gestion plus équilibrée de votre emploi du temps.
- Planifiez des pauses entre les consultations pour éviter une surcharge mentale.
- Apprenez à déléguer certaines tâches administratives si possible.

4. Prendre soin de soi

- Favorisez des activités physiques régulières pour relâcher la pression.
- Accordez-vous des moments de détente : méditation, yoga ou tout autre loisir qui vous apaise.
- Priorisez votre sommeil et limitez l'utilisation des écrans avant de vous coucher.

5. Rejoindre des groupes de pairs

Les échanges entre professionnels permettent de partager des expériences et des solutions. Il existe des associations ou collectifs proposent parfois des espaces de dialogue et de soutien.

« Je pensais pouvoir tout gérer seul. Puis, l'épuisement est arrivé sans que je le voie venir : perte d'appétit, sommeil perturbé, et même des pensées de tout arrêter. Heureusement, un collègue m'a parlé d'un groupe de soutien pour les soignants. Ça m'a vraiment aidé à me rendre compte que je n'étais pas seul dans cette situation. »

Julien, 42 ans,
Pédicure-Podologue et formateur

« Je me souviens d'une période où j'avais du mal à me lever le matin. J'avais une liste interminable de patients, des soucis administratifs, et je ne voyais jamais mes amis. J'étais fatiguée en permanence, irritable, et je commençais à ressentir une douleur dans la poitrine. Un jour, j'ai craqué devant un patient. Ça a été un signal d'alarme. J'ai décidé de consulter un psychologue, et ça m'a sauvé. Aujourd'hui, j'ai appris à m'organiser différemment et à écouter mes limites. »

Clara, 34 ans,
Pédicure-Podologue libérale depuis 7 ans

Ne pas négliger la prévention

Prendre soin de sa santé mentale, c'est aussi agir en amont pour éviter les situations critiques. Quelques gestes simples peuvent faire une grande différence :

- Établir des limites claires : Savoir dire non à une surcharge de travail ou à des demandes déraisonnables.
- Se former à la gestion du stress : Participer à des ateliers ou lire sur des techniques comme la respiration profonde ou la pleine conscience.
- S'entourer : Créer un réseau professionnel et personnel solide pour ne pas faire face seul(e) aux défis.
- Faire des bilans réguliers : Comme un check-up médical, évaluez régulièrement votre état mental avec l'aide d'un professionnel.

En conclusion : prendre soin de soi pour mieux prendre soin des autres

En tant que pédicures-podologues, vous êtes au cœur de la santé et du bien-être de vos patients. Mais pour être pleinement disponible et efficace, il est primordial de préserver votre propre santé mentale.

N'oubliez pas : demander de l'aide n'est pas un signe de faiblesse, mais une preuve de courage et de responsabilité. Prendre soin de soi, c'est aussi garantir la pérennité de sa pratique et la qualité des soins prodigués à nos patients.

Contacts utiles

Association soins aux professionnels de santé : 0 805 23 23 36
<https://www.asso-sps.fr>

Association MOTS : 06 08 28 25 89
association-mots.org



MOUVEMENTS DU TABLEAU Du 16/06/2024 au 31/12/2024

Nouveaux inscrits

Nom	Prénom	Dép.	Nom	Prénom	Dép.
ALBERT	STELY	93 380	HUTIN	CLEMENT	78 710
ANTOINETTE	MATHYS	92 150	IBBOU	INES	78 000
AZRIA	ODELIA	93 230	JEAN-BAPTISTE	KAYNAN	92 140
BAILLY	MAEVA	77 600	KENNEL	KIM	77 320
BAISIEUX	TANGUY	77 410	KOHDAMANI	HARIFA	91 700
BEDDOU	ELIE	94 700	LAOUENAN	MARINE	78 810
BEDU	BENJAMIN	91 280	LAZZAROTTO	NINA	75 020
BEN LTAIEF	NAJOUA	77 210	LE DISEZ	JULIETTE	95 600
BENARD	XAVIERE	78 100	LE PORS ANDERSSON	YOHAN	78 400
BERLU	CHARLENE	94 400	LEMOINE	POL	75 003
BERTON	LOU-EVE	91 800	LETZGUS	HUGO	92 130
BERTRAND	ANTOINE	75 015	LEVAILLANT	CHLOE	95 600
BORGOGNO	HUGO	94 170	LIETO	ROMAIN	92 500
BOUCRELLE	FLORINE	94 700	MARCOT BAKAEVA	NATACHA	91 290
BOUDANI KADDOUR	MAËSSA	95 600	MARGUERET	INES	78 170
BOUGANANE	SONIA	75 014	MARTINEAU	CLARA	75 018
BOURAHLA	MYRIAM	77 000	MAYSONNAVE	PAULINE	97 410
BOUSTON	JULIETTE	77 000	MEREL	MANON	94 130
BRAZILIER	JEANNE	75 015	MICHAUX	AMELIE	94 340
CALLY	ALICE	95 110	MINIC	DANILO	75 011
CASTEL	MAEVA	91 240	MOA	ELIOT	75 010
CATOIRE	CLÉMENCE	92 100	MOHALI	KHEIRA	92 800
CAULET	HELOISE	75 002	MONTAGNE	ALYA	77 144
CHASSAING	CASSANDRE	91 210	NABET	SASHA	95 200
CHOCRON	ORIANE	94 220	NSIA-NSIA	DAVIAN	91 450
CHRETIEN	LISA	75 009	NUNES	ZOE	93 360
COHEN	ICHAY	94 210	OUHAIOUN BRAMI	SHIREL	93 340
COVILLERS	ANNE	78 000	PAUL	GESTHADJINA	77 000
DECLEIN	CELIA	75 015	PICART	LEA	91 770
DEHHAH	NOA	95 880	PIGEON	ARTHUR	94 370
DELAHAIGUE	ELISA	78 160	PILATTE	ANDREA	75 009
DESNOUAILLES	ALEXIS	78 120	PINARD	JULIEN	36 000
DIZAC-VOILLEQUE	ROBIN	75 015	PLAISANCE	JULIE	75 020
DOUCET	PERRINE	94 240	ROBERT	VALERIE	97 470
DULICE	AMANDINE	94 800	SACCHI	GUILLEMETTE	94 500
DUONG	TIFFANI	92 120	SACHOT	MANUELLE	77 410
EL AZDI	SOPHIA	92 400	SAINTYVES	CLARA	91 390
ETIENNE	CHARLOTTE	77 164	SCEMAMA	CLARA	75 019
FERRANDIZ	CAPUCINE	92 600	SEVESTE	CYRIELLE	91 330
FITTE-DUVAL	FEDORA	91 200	SPIELMANN	HUGO	78 400
FRAISSE	CARLA	94 170	STREHL	WENDY	94 420
FRANQUENK	AMANDINE	92 100	TABOUA	LEA	77 100
FROMNTEIL	MORGAN	78 650	TALEC	AURELIE	91 210
FRYDMAN	LAURA	75 116	TANG	YIANG	94 500
GAFARI	NASSER	75 020	THEBAULT	ALICE	75 017
GALEA	CILIA	91 450	THEVENOT	SOLÈNE	77 700
GRATIOT	ESTEBAN	93 160	TYTGAT	INES	91 210
GRIBINCEA	DIANA	93 130	UZAN MOYAL	YAEL	95 350
GUIOT	MAELLE	77 750	VALENTE	ZOE	91 700
GUYARD	LEA	77 370	VARNIER	FLORA	91 530
HADDAD	SALOME	94 140	VAURS	CHIARA	78 280
HALFON	SHARON	93 320	VIJAYAKUMAR	LAETITIA	93 200

Transferts du CIROPP Ile-de-France & Outre-mer vers une autre region

Nom	Prénom	Code postal	Vers
AFLALO	ANNA	94 130	PACA-CORSE
BEDDOU	ELIE	51 200	GRAND EST
BRILLANT	ARTHUR	49 100	PAYS DE LA LOIRE
BUCHERT	HUGO	21 000	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

ÎLE-DE-FRANCE & OUTRE-MER

CARRE	AURIANE	31 300	OCCITANIE
CHIKKI	LEA	64 600	NOUVELLE-AQUITAINE
DECLEIN	ALEXIA	60 126	HAUTS-DE-FRANCE
GAUTHIER	NOEMIE	85 500	PAYS DE LA LOIRE
GUETTE	KATIA	37 500	CENTRE-VAL DE LOIRE
GOLDBERG	ROMAIN	21 400	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
HERRY	HOELANN	35 310	BRETAGNE SPM
HO BING HUANG	RACHEL	75 015	CENTRE-VAL DE LOIRE
HUTIN	CLEMENT	78 710	NORMANDIE
LANCELOT	FRANCOIS	64 600	NOUVELLE-AQUITAINE
LENGLET	CHARLOTTE	33 200	NOUVELLE-AQUITAINE
MALLET	CELINE	84 250	PACA-CORSE
MASSON	TOM	71 100	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
MAZZOLO	GEOFFREY	34 310	OCCITANIE
MERCIER	THIERRY	73 700	AUVERGNE-RHONE-ALPES
NONET	HUGO	76 600	NORMANDIE
OLIVIER	CINDY	35 510	BRETAGNE SPM
PERSONNIC	MELODIE	78 680	NORMANDIE
PICARD	PERRINE	72 000	AUVERGNE-RHONE-ALPES
PICHARD	LORIS	30 430	OCCITANIE
REVAULT	JULIA	76 600	NORMANDIE
TALEB	JENNA	13 016	PACA-CORSE
TISSERAND	NATHAELLE	22 410	BRETAGNE SPM
TOUREILLE	AURELIE	49 000	PAYS DE LA LOIRE
TRAJBER	JOSEPHINE	59 100	HAUTS-DE-FRANCE
TRETOUT	YAN	45 330	CENTRE-VAL DE LOIRE

Transferts d'une autre région vers le CIROPP Ile-de-France & Outre-mer

Nom	Prénom	Code postal	Depuis
BALADHERE	THEA	64 100	AUVERGNE-RHONES-ALPES
BRISOT	PIERRE-LOUIS	75 004	OCCITANIE
DEREEPER	AGATHE	97 421	AUVERGNE-RHONES-ALPES
DUMEZ	CLARA	97 410	AUVERGNE-RHONES-ALPES
EREN	SEVIM	77 130	CENTRE-VAL DE LOIRE
GARELLI ANDRONETTO	CELIA	33 185	NOUVELLE-AQUITAINE
JOVICIC	NEVENA	92 100	PACA-CORSE
LECOUILLARD	LUCIE	92 320	NORMANDIE
PERRITAZ	FLORIANE	55 000	GRAND EST
PORRAS	MAELYS	34 400	OCCITANIE
ROULLEAU	ANNE-SOPHIE	77 750	HAUTS-DE-FRANCE
SELISE	ANAELLE	97 127	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
VERRIER	GABRIELLE	76 190	NORMANDIE

Cessations d'activités

Nom	Prénom	Code postal	Nom	Prénom	Code postal
AUGUY	VERONIQUE	94 410	LEMAIRE	JULIETTE	91 190
BAUCHE	JULIETTE	94 370	MAMBRINI-GRAVE	ERMINE	35 000
BELJEAN	ANAIS	95 560	MARTIN	EMELINE	94 120
BENMAMMAR	WISSAM	92 600	MONDON	EDWIGE	77 670
BERNARD-HENRY	EMMANUELLE	94 700	MONLOUIS-DEVA	FRANCK	97 355
BILLOD	FRANCOIS	94 230	MOREL BOURSINHAC	ISABELLE	95 490
CAPELLE	PHILIP	93 400	MOUTET	VERONIQUE	95 410
CASTELLINO	ISABELLE	92 140	PERRET	JEAN	75 006
COPPENS	PIERRE	78 250	PHATTHANASINH	JOHANNA	91 190
DE ROBIEN	HELENE	78 440	RAJARATNAM	LUXSAN	92 100
GAUTIER	JEAN-RENE	95 000	SAVALLE	EMMA	94 120
GIORGI-RAGU	FRANCOISE	92 300	SIMON	TANGUY	34 070
GIROUX	PHILIPPE	94 420	STUDER	GREGORY	91 410
GONNON	CATHERINE	94 370	SUSPERREGUY	JEANNE	94 550
HELBERT	SERGE	75 017	TOLEDANO	STEPHANE	75 017
JAN	BRUNO	75 005	TORREBLANCA	PASCAL	77 850
KISSI	HANAA	77 420	VAISSIERE	CATHERINE	78 100
LAFITE-MICHARD	ALICIA	77 000	VIDAL	PHILIPPE	94 220
LAGES	ERIC	93 230			